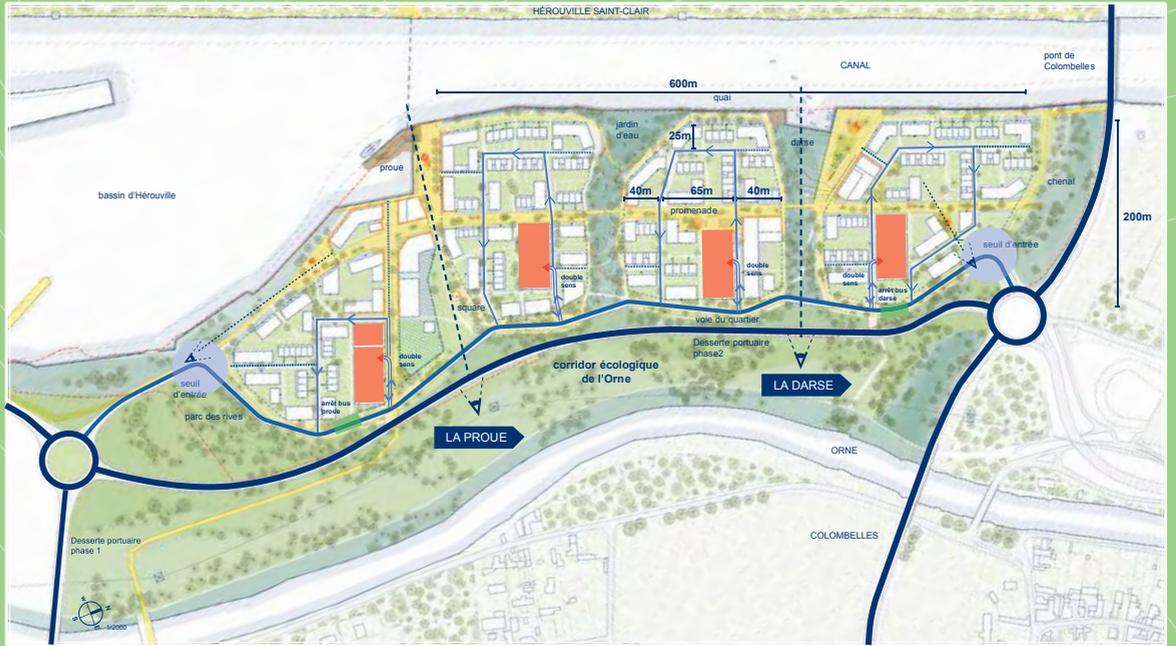


Écoquartier de la PRESQU'ÎLE HÉROUVILLAISE

Mobilités et programmes

Un quartier propice aux mobilités durables

-  **PIÉTONS, VÉLOS**
-  **RUE DES VOISINS**
boucle partagée 20 km/h
-  **VOIE DU QUARTIER + BUS**
voie du quartier 30 km/h avec des seuils d'entrée
-  **DESSERTE PORTUAIRE 2**
voie du quartier 50-70 km/h
-  **PARKING-SILO**
à l'entrée de chaque île-hameau



Des lieux de vie de quartier et de déambulation

| Désenclaver le quartier

La presqu'île est actuellement isolée du reste d'Hérouville-Saint-Clair par le canal, le Pont de Colombelles constituant l'unique point de passage vers le centre-ville. Côté Est, la route Départementale vers Colombelles n'est adaptée que pour les voitures. Au sud, le parcours vers le centre-ville de Caen est direct mais la présence des dépôts pétroliers interdit la réalisation d'une ligne de transports en commun.

Dans ces conditions, le désenclavement du quartier apparaît indispensable pour accueillir les futurs habitants et faire venir des entreprises.

Il importe donc de compléter le système viarie existant par un réseau de circulations douces et par de nouvelles liaisons de transports collectifs qui irrigueront le quartier et le connecteront aux polarités voisines.

En matière de transports en commun, le projet prévoit un raccordement du quartier à la ligne de bus qui circule entre Hérouville et Colombelles. Deux arrêts de bus sont envisagés. Le projet anticipe également une évolution des contraintes liées aux dépôts pétroliers caennais et la mise en place à plus long terme d'un bus ou tramway en site propre sur la presqu'île hérouvillaise.

Des solutions de mobilité sur le canal sont également à l'étude : un bac de rive à rive pour rejoindre le quartier de Montmorency et ses écoles, ainsi qu'une navette fluviale vers Caen.

Un raccordement du quartier aux principaux réseaux cyclables est également à l'étude, en direction de Caen (via la rue de l'Orne à Colombelles), d'Hérouville (via le futur Pont de Colombelles doté de voies cyclables) et de Colombelles.

| Un cœur de quartier calme

En voiture, l'accès à l'écoquartier sera assuré par une voie de desserte interne connectée aux deux ronds-points existants au nord et sud de la ZAC.

Afin de limiter la circulation des voitures à l'intérieur du quartier, cette voie prolongera les quatre îles-hameaux sans y pénétrer et desservira de grands parkings silos ainsi que des activités économiques adressées sur la future route départementale.

L'accès en voiture à l'intérieur des îlots restera ponctuellement possible en empruntant une « rue des voisins », boucle apaisée à 20 km/h permettant une dépose minute au pied des habitations. Sur cette voie partagée à sens unique, les vélos et les piétons seront prioritaires.

L'ancienne route départementale RD 402 est transformée en un mail piétons-vélos reliant les îles. Les berges du canal et les jardins d'eau seront également dévolus à la promenade et aux déplacements doux.

Ainsi, l'écoquartier a vocation à devenir un lieu calme où la renaturation des sols, le paysagement des espaces extérieurs et la place donnée aux piétons seront le support d'un cadre de vie agréable.

Images de références



Un quartier mixte et vivant

22 ha superficie ZAC
100 000 m² SP tous programmes
4 hameaux de 3 ha

ÉQUIPEMENTS :
5 000 m² d'emprise foncière dédiée

LOGEMENTS :
90 000 m² SP

1300 logements
50% accession libre
32% accession à coût maîtrisé
18% habitat social

PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE : 10 000 m² SP

Commerces, hôtel, restaurants, services : 5 000 m²
Bureaux, activités : 5 000 m²

SP : Surface Plancher

logements
résidence services seniors
hôtel-restaurant
commerces en RDC
tertiaire-activités
services aux habitants
+ emprise pour équipement

